

## Compte rendu du Conseil Municipal du 28 janvier 2016

### Approbation procès-verbal réunion antérieure

Sans observation, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

### Points et réunions diverses

#### Points dernière séance :

- ✓ **Ordinateurs et école** : Les ordinateurs ont été livrés. Le directeur d'école doit prendre contact avec le Centre d'Appui et de Ressources Multimedia (CARM) pour leur installation. Une relance lui sera adressée dans ce sens et afin de connaître l'échéance de mise en route de l'Espace Numérique de Travail à l'école.
- ✓ **Conseil régional et table ronde** : Suite au changement de vice-présidence au sein du conseil régional, une nouvelle demande de réunion va être sollicitée.
- ✓ **Voirie « la bougaudrie »** : Les trous sur cette voirie ont été comblés.
- ✓ **Problème d'invasion de pigeons sur l'église** : Malgré les tentatives d'éloignement des pigeons, le problème reste entier. Un nettoyage des gouttières de l'église a été opéré ce jour. Des solutions sont à l'étude et une rencontre avec une personne spécialisée est à venir.

#### Réunions :

- ✓ **Syndicat d'Aménagement du Val de l'Indre (SAVI)** : Le budget a été voté à l'équilibre à hauteur de 1,276 million d'euros. Un technicien de rivière est nouvellement embauché induisant une augmentation de la cotisation communale potentielle de 251 €. La commune, n'ayant pas de rivières, vigiler particulièrement à l'entretien des fossés. Le suivi local de ce syndicat semble satisfaisant, l'étude sur la retenue collinaire est toujours en attente.
- ✓ **Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires (SITS)** : Suite à la prise en charge de ces transports par le Conseil Départemental, 3 avenants ont été signés lors du dernier comité. A noter que des représentants de Communauté de communes ont pris part au vote au nom des communes représentées. La cotisation par élève passera de 2,50 € à 3,00 €. Le tarif pour les familles s'alignera sur celui du Conseil Départemental et passera donc de 135 € à 150 €. L'avenir de ce syndicat est à organiser, à ces fins, une rencontre va être provoquée pour statuer notamment sur les frais de fonctionnement qui ne sont pas pris en charge par le Département. Le conseil municipal s'étonne de l'augmentation de la cotisation par élève alors même que le service s'amointrira par ce transfert vers le Conseil Départemental ; seule la surveillance de lignes restera dans le giron du syndicat. Un courrier dans ce sens va être formulé.
- ✓ **Syndicat du collègue** : Le schéma départemental lancé va, à terme, amener à dissoudre ce syndicat. Une réunion est programmée ce soir même.

✓ **Commission intercommunale transports–environnement :**

- L'aménagement des gares est toujours à l'étude avec un nouvel interlocuteur de la SNCF. Ces aménagements devraient voir le jour courant 2016. Une problématique apparaît pour la réalisation d'un chemin « cycliste » entre Sainte Maure de Touraine et la gare notamment au sujet du pont enjambant l'autoroute A10.
- Déchèteries et ordures ménagères : les nouveaux horaires des déchèteries sont définitifs. L'agrandissement de la déchèterie de Noyant de Touraine n'interviendra qu'en 2019. Les travaux d'aménagement sécurité ont été effectués. Le budget relatifs aux ordures ménagères permet la stabilisation des tarifs de la redevance sur 2016. Un excédent budgétaire existe mais fait balance avec un état des impayés important.

✓ **Commission culture :** la prochaine commission est prévue le 1<sup>er</sup> février et le fonctionnement financier de la maison du souvenir de maillé sera alors évoqué, un dossier afférent ayant été transmis aux délégués en amont.

✓ **Cabinet d'études et agrandissement A10 :** Une rencontre a eu lieu le 26 janvier en mairie avec le cabinet d'études chargé de la pré-étude foncière relative au projet d'agrandissement de l'autoroute A10. Cette rencontre fut peu fructueuse au vu des documents obsolètes détenus par ce cabinet.

### **Communauté de communes et schéma départemental**

Les positions sur le territoire se clarifient peu à peu. Azay le Rideau serait prêt à rejoindre le Val de l'Indre. M. le Maire a précisé à ces collègues élus que, lors de la présentation au préfet de ce choix, il souhaitait que soit intégrée la demande de Villeperdue dans ce regroupement potentiel.

Un regroupement de Sainte maure de Touraine avec le Bouchardais en intégrant quelques communes limitrophes du Richelais se profile également. Le Chinonais resterait alors seul mais ne serait peut-être démographiquement pas assez conséquent, à voir avec le Richelais.

Le 22 février, une commission départementale doit débattre du sort du Val de l'Indre et communes liées. Suite à une proposition de mise à disposition des services d'un rapporteur général assistant le Préfet, M. le Maire a sollicité un rendez-vous avec celui-ci pour réitérer et étayer la position de Villeperdue.

M. le Maire rappelle que le schéma doit être validé fin mars afin que le Préfet prenne un arrêté à soumettre aux conseils municipaux.

### **Travaux communaux**

✓ **Début des travaux LL1 :** Les travaux ont commencé comme convenu et sont donc en cours. L'un des locataires apporte quelques désagréments au bon déroulement de ces travaux ; des discussions sont en cours.

✓ **Consultation Maîtrise d'œuvre (MOE) route du Chêne Parapluie :** 12 offres ont été reçues pour cette consultation relative à l'aménagement sécurité de la route du Chêne Parapluie présentant une fourchette de prix allant de 16 000 € à 30 000. Plusieurs critères de sélection ont conduit l'ADAC à la détermination de 3 candidatures potentielles. Une audition de ces 3 cabinets est prévue courant février afin de faire le choix définitif lors du prochain conseil municipal.

✓ **Subvention FDSR et aménagement voirie route du Chêne Parapluie :** Une subvention regroupant l'enveloppe socle de 11 214 € et l'enveloppe projet de 18 670 € au titre du Fonds Départemental de Solidarité est sollicitée auprès du Conseil Départemental pour l'aménagement voirie route du Chêne Parapluie.

## Urbanisme

✓ **Déclaration d'Intention d'Aliéner** : Les élus ne souhaitent pas préempter :

- sur le terrain et bâti sis 3 rue de la Marqueterie

### Dates à retenir

- Commission voirie **Samedi 6 février** à 9h00 – mairie
- Commission bâtiments **Vendredi 12 février** à 17h30 - mairie
- Commission communication **Lundi 22 février** à 18h00 - mairie
- Commission impôts **Jeudi 25 février** à 14h00 - mairie
- Lecture théâtralisée à la bibliothèque **Samedi 27 février** à 10h30 – bibliothèque  
*(Pièce musicale au préalable proposée par l'éveil musicale de l'Ecole de Musique Intercommunale)*
- Commission enfance jeunesse (projet jeunes) **Samedi 5 mars** à 10h30 – mairie  
Et 11h00 avec les jeunes – mairie  
*(les animateurs du service intercommunal jeunes seront conviés – mise en place de ce service au 15 février)*
- Départ officiel de Rosereine GAUTRON **à finaliser – date à venir**
- Prochains CM **Vendredi 26 février** à 20h00 – mairie  
Jeudi 31 mars – 29 avril – 27 mai – 1<sup>er</sup> juillet –  
2 septembre – 28 octobre – 2 décembre

### Questions diverses

1. Une enquête publique est proposée du 1<sup>er</sup> au 27 février 2016 en mairie pour l'extension du cheptel de bovins du GAEC Le Sablonné.
2. La famille BRISSET remercie le conseil municipal des marques de sympathie témoignées lors des obsèques de Mme FORGET.
3. La publication 2015 du bulletin communal fut la dernière, ce format semble obsolète. Les élus souhaitent conserver la lettre d'informations plus régulière qui pourrait être étoffée à certaine période. La commission communication mènera une réflexion dans ce sens.
4. Lors de la cérémonie des vœux, l'idée d'un pique-nique républicain a été lancée, les élus approuvent cette initiative et une date sera arrêtée lors du prochain conseil municipal.
5. Les résidus de bitume laissés sur l'autopont de la gare après les travaux de voirie en centre bourg n'ont toujours pas été enlevés. Le conseil départemental doit revenir effectuer le marquage des passages piéton en centre bourg cette semaine ou semaine prochaine, ainsi ce problème de résidus sera évoqué par les élus à ce moment-là.
6. Il a été constaté que la poubelle de la gare n'a pas été vidée cette semaine, ce lieu étant très emprunté, une attention particulière sera à porter par les adjoints techniques.
7. Un plan de pose des coussins berlinois rue du carroi du vignau est à prévoir dès la semaine prochaine pour l'installation par les adjoints techniques.

La secrétaire de séance